LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



SOCIAL SOLIDARITÉ



1000 voitures pour les services d'aide à domicile

A l'occasion de la signature le 24 février par les employeurs, les représentants syndicaux, l'Union des Maires, le Conseil départemental, l'association des maires ruraux, d'un texte demandant à l'Etat une revalorisation et une meilleure prise en charge des métiers de l'aide à domicile, Germinal Peiro a annoncé le lancement d'un plan "1000 voitures" destinées au personnel de ces services d'aide.

Publié le 24 février 2021

L'Union des maires de la Dordogne, le Conseil départemental, l'association des maires ruraux, l'UDCCAS (Union départementale des centres communaux d'action sociale), l'UNA24 (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles), de même que les syndicats CFDT Interco24 et Santé sociaux 24, au total, sept partenaires ont apposé leur signature mercredi 24 février sur un texte portant sur la revalorisation et la prise en charge des métiers de l'aide à domicile.

Ce texte, quit fait écho à la motion sur la même thématique récemment votée à l'unanimité par l'assemblée départementale, vise à demander au gouvernement d'apporter une meilleure considération aux métiers de l'aide à domicile, dont l'utilité, eu égard au vieillissement de la population, n'est plus à prouver.

A travers ce texte, les co-signataires ont souhaité dénoncer la précarité et les conditions de travail des métiers de l'aide à domicile, de même que l'état financier des structures qui les portent. Ils demandent également à ce que ces métiers soient reconnus et mieux rémunérés.

Une revalorisation dont les co-signataires rappellent qu'elle devrait relever de la solidarité nationale et non de la seule solidarité des collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle ils appellent le gouvernement à s'engager sur l'augmentation des moyens affectés aux collectivités locales ayant pour compétence la dépendance des personnes âgées.

Ils demandent enfin à ce que soit enfin créée la 5e branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie des personnes âgées.

Pour mémoire, dès le mois de juin, le Département de la Dordogne a voté une prime exceptionnelle Covid-19 de 500 euros pour les aides à domicile.

Le Plan "1000 voitures" pour les services d'aide à domicile pourrait être mis en œuvre d'ici la fin de https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/1000-voitures-pour-les-services-daide-adomicile-22331536?

l'année. Son objectif est de mettre à disposition des aides à domicile du département des véhicules de service pour améliorer leurs conditions de travail et contribuer à la reconnaissance de leur profession.

Les métiers de l'aide à domicile en Dordogne représentent près de 2700 équivalents temps plein, soit environ 3500 personnes.